

## Développement d'une formation sur l'économie circulaire et le changement climatique

### Appel à candidatures pour la sélection de formateurs

#### 1. Contexte

Suite aux accords de la coopération technique tuniso-allemande, le ministère fédéral de la Coopération économique (BMZ) a mandaté la GIZ pour l'exécution d'un projet intitulé "**Protection du climat à travers l'économie circulaire en Tunisie**" (ProtecT) qui a pour objectif principal d'améliorer les capacités des acteurs nationaux et locaux pour l'intégration des aspects liés à l'économie circulaire et au changement climatique dans la gestion des déchets solides tout en favorisant la création de l'emploi et le respect du genre.

Dans ce contexte, le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), avec l'appui du projet ProtecT exécuté conjointement avec le ministère chargé de l'Environnement et l'Agence Nationale de Gestion des déchets (ANGed), souhaite **déployer un programme de formation à l'économie circulaire et au nexus climat-économie circulaire auprès des communes tunisiennes** et former ainsi, en leur sein, les services impliqués dans les champs d'application de l'économie circulaire (environnement et transition écologique, gestion des déchets, développement économique local, etc.). Ce programme sera mis en œuvre par le bureau Circul'R, prestataire sélectionné par la GIZ, en collaboration avec les partenaires clés du projet ProtecT.

#### 2. Contenu, objectifs et déploiement du programme

La formation dispensée aux communes et aux formateurs (duplicateurs institutionnels) aura pour objectifs de :

- Expliquer les causes et les conséquences du changement climatique ;
- Expliquer les principes de l'économie circulaire ;
- Justifier les limites d'une gestion des déchets linéaire et son impact sur le changement climatique ;
- Expliciter le lien entre l'économie circulaire et la gestion des déchets et présenter ses opportunités ;
- Montrer comment transformer un modèle linéaire de gestion des déchets en un modèle circulaire ;
- Montrer les conditions de réussite et les bonnes pratiques d'une commune à l'échelle internationale ayant adoptés les principes de l'économie circulaire ;
- Proposer des exercices pratiques pour appuyer la transition des communes vers un modèle circulaire et bénéficier de la finance climat.

Le programme de formation sera déployé selon les **modalités** et **étapes** suivantes :

### **Etape 1 - Formation à l'économie circulaire d'un groupe de 15 formateurs**

Organisation d'une session de formation à l'économie circulaire, d'une durée de 3 jours, pour assurer la montée en compétences du groupe de formateurs sur les enjeux de l'économie circulaire et du nexus climat-économie circulaire. Cette session, organisée en présentiel, doit aussi permettre de recueillir des éléments de nature à alimenter le contenu du module de formation qui sera déployé dans un second temps auprès des communes. Elle sera animée par 2 experts de Circul'R.

Calendrier cible de la session de formation des formateurs : mars 2023

### **Etape 2 - Lancement de la formation aux communes dans 4 régions de la Tunisie**

Organisation de quatre sessions de formation à l'économie circulaire et le changement climatique, d'une durée de 2 jours chacune, dans 4 régions de la Tunisie et adressée aux communes. Ces sessions seront animées par Circul'R et mobiliseront les formateurs accompagnés lors de l'étape précédente. Un module virtuel de formation sera également élaboré par Circul'R dans ce cadre. Au terme de ce processus, un atelier de clôture sera organisé pour tirer les leçons apprises des 4 premières sessions organisées et en dégager des recommandations et des bonnes pratiques pour le déploiement à terme du programme de formation. Les formateurs accompagnés à l'étape 1 et mobilisés pour les 4 sessions dispensées aux communes seront associés à cet atelier.

Calendriers-cibles :

- Tenue des sessions de formations aux communes : mai-juin 2023
- Tenue de l'atelier de clôture : juillet 2023

### **Etape 3 - Déploiement de la formation aux communes à plus large échelle**

Au terme des étapes 1 et 2, les formateurs accompagnés disposeront des supports de formation développés par Circul'R pour organiser, en coordination avec le CFAD et ses partenaires, de nouvelles sessions de formation aux communes.

L'objet de cet appel à candidatures est de **sélectionner les 15 formateurs** impliqués dans la mise en œuvre du programme, tout en privilégiant les cadres communaux et les acteurs locaux.

### **3. Processus de sélection des formateurs et modalités de mise en œuvre**

Les candidats désirant participer au déploiement de ce programme de formation, doivent répondre aux **critères suivants** :

- Niveau universitaire : bac + 3 (licence) minimum, diplôme de préférence en lien avec les enjeux de l'environnement, du développement durable et/ou de la gouvernance locale et des collectivités ;
- Expérience notable dans la transition écologique des territoires et bonne compréhension des enjeux du développement durable et du changement climatique ;
- Connaissance éprouvée du contexte institutionnel tunisien, en particulier du fonctionnement des collectivités locales. Un bonus sera accordé aux cadres et responsables communaux ;

- Motivation et engagement pour les questions et les initiatives de la transition écologique à l'échelle nationale et locale ;
- Très bonnes compétences rédactionnelles et capacités éprouvées à animer des groupes de travail et des ateliers collaboratifs ;
- Des expériences et des relations avec le tissu associatif et la société civile, ainsi que la participation à des actions en matière de transition écologique et de sensibilisation citoyenne sur les effets du changement climatique, constitueront un atout.
- Une bonne maîtrise de la langue française (parlé et écrit)
- Disponibilité pour participer aux moments forts décrits dans les différentes étapes (voir partie 2 : formation des formateurs - mars 2023, contribution à l'animation de la formation des communes – mai-juin 2023, atelier de clôture - juillet 2023) et participer au déploiement de la formation auprès des communes pour plusieurs années à partir de juillet 2023.

Le dossier de candidature doit contenir **obligatoirement** :

- Un CV détaillé (maximum 2 pages), rédigé en français, avec la mention de l'e-mail et du numéro de téléphone portable, et relatant l'expérience détaillée du candidat, avec les pièces justificatives ;
- Une lettre de motivation (en français).

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs candidatures via le lien suivant :

<https://urlz.fr/kN6l>



et envoyer le CV, la lettre de motivation et les pièces justificatives à l'adresse email : **saldoul@cfad.tn** et ce avant le **26 février 2023**.

Une réponse sera faite uniquement aux candidats retenus, au plus tard le **8 mars 2023**.

**N.B :**

- La langue officielle de ce programme de formation est le français ;
- Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté ;
- La participation des femmes et des jeunes sera prise en compte dans la procédure de sélection;
- L'attribution des notes sera basée sur un barème de notation et sur la présentation des pièces justificatives.